

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE DEFENSE DU CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ – Site de Feurs Vendredi 11 septembre 2015

«Forte mobilisation pour une assemblée générale de rentrée : une vigilance citoyenne assurée ! »

L'assemblée générale du comité de défense du centre hospitalier du Forez – site de Feurs s'est déroulée ce vendredi 11 septembre salle de l' Eden. La forte participation (200 personnes) à cette instance a marqué une nouvelle fois l'intérêt profond des Foréziens et Rhodaniens limitrophes à dynamiser une offre de soins « équilibrée » entre les 2 sites que composent le Centre Hospitalier du Forez (site de Feurs et Montbrison).

De nombreux élus locaux étaient présents pour apporter leur soutien au Comité.

Le Docteur NICOLAS , président du Comité, a rapporté les propos reçus lors des différentes rencontres effectuées par le Comité au cours de l'été : rencontre avec la nouvelle direction du CHF (06/07), réunion du COPIL Loire sud centre Santé à Saint Etienne (07/07 au matin), rencontre du bureau ministériel santé à Paris (07/07 après-midi), rencontre avec la direction Loire de l'ARS (05/08). Force a été de constater la discordance entre la volonté de défendre un service hospitalier public et les actes décisionnels effectués sur notre territoire où l'on voit à ce jour une diminution de l'offre de soins hospitalière publique.

Par l'analyse financière de l'activité du CHF des années 2012-2013-2014 effectuée par un groupe d'experts financiers, le Comité dénonce une augmentation du déficit liée à des investissements incohérents et inefficaces décidés par une équipe de direction conduite par l'ancien directeur du CHF, Mr Tourez et le conseil de surveillance. Ce déficit se creuse notamment par la décision de diminuer l'activité médicale et chirurgicale sur le site de Feurs, au profit du site de Montbrison. Or les patients des Monts du Lyonnais-Collines du matin se dirigent alors naturellement sur les centres hospitaliers de Roanne ou de Saint Etienne. Les infrastructures routières et ferroviaires font du site de Montbrison, un site excentré, difficile d'accès, qui ne peut ainsi pas répondre à la demande de soins faite par le territoire que draine le site de Feurs.

Et pourtant des solutions cohérentes de gestion existent déjà dans d'autres centres hospitaliers, notamment à Tarare – Villefranche sur Saône (préserver et renforcer les services actifs et « rentables », réduire les services déficitaires et peu actifs). La chirurgie ambulatoire est une source d'activité importante , attractive et moderne que ces établissements hospitaliers ont adoptée, leur permettant ainsi de retrouver une dynamique favorable à leur développement. Le site de Feurs, avec son bloc opératoire modernisé est le lieu idéal pour retrouver ce dynamisme. Il permet aussi de maintenir une activité chirurgicale publique face à l'expansion des cliniques privées qui ne sont pas à la portée d'une santé pour tous.

Un lien très fort uni le CHF site de Feurs avec sa population, ses médecins spécialistes et les généralistes de ce territoire. Ce lien est à l'origine de ce Comité de soutien et révèle ainsi tout le professionnalisme apprécié du travail effectué durant toutes ces années sur le site de Feurs avec sa population.

Le comité a souligné l'intérêt d'une vigilance citoyenne pour garantir une véritable démocratie sanitaire. Un compte rendu détaillé de l'assemblée sera transmis à l'ensemble des adhérents au Comité.

L'assemblée générale s'est clôturée sur l'annonce des comptes du Comité et le nombre d'adhésions en constante progression (537 adhérents à ce jour).

Pour le Comité de défense du CHF
Son président, Dr Olivier NICOLAS.



+